



Rudolf Ramsauer,  
directeur

*Nous rechignons à libéraliser nos marchés. La proposition du Conseil fédéral relative à l'ouverture du marché de l'électricité soumise en consultation est une mesure timide qui ne suit pas du tout le rythme adopté dans le reste de l'Europe.*

### *Réveil douloureux en vue*

*L'initiative sur la Poste soumise à votation en septembre vise à inverser la tendance de la libéralisation et à rouvrir la porte aux subventions étatiques. Or l'absence de concurrence se traduit par des prix élevés et un accroissement des coûts pour les entreprises suisses en comparaison avec la concurrence internationale. Nous en paierons le prix en termes de compétitivité et d'emplois. La pression de l'étranger et/ou l'impossibilité de continuer à en faire appel au financement par l'Etat induiront tôt ou tard les adaptations nécessaires. Plus nous attendrons, plus la correction sera douloureuse – l'exemple de l'agriculture le montre. Et, plus nous attendrons, moins nous aurons de marge de manœuvre pour aménager nous-même nos conditions-cadre.*

@ rudolf.ramsauer@economieuisse.ch

## Intensifier la concurrence sur le marché intérieur

**Des analyses étayées révèlent que les restrictions d'accès au marché intérieur (marché de l'électricité, architectes, installateurs) et son cloisonnement (normes pour les machines à laver par exemple) sont en partie responsable du niveau élevé des prix en Suisse. Il faut agir.**

economieuisse salue les changements proposés en vue de renforcer la loi sur le marché intérieur (LMI). En effet, la loi de 1995 n'a pas répondu aux attentes. La réalisation du marché intérieur est restée un ouvrage imparfait, parce que la marge de manœuvre des cantons pour limiter l'accès au marché est excessive et que le principe du fédéralisme prime dans la jurisprudence du Tribunal fédéral. Le projet de révision, qui fait partie du programme de croissance du Conseil fédéral, constitue donc une étape importante vers la suppression de diverses limitations d'accès au marché, la facilitation de la mobilité professionnelle et le renforcement de la fonction de contrôle de la commission de la concurrence (Comco). Ces mesures favorisent l'épanouissement des vecteurs de la croissance sur le marché intérieur.

### Un projet convaincant

L'orientation du projet relatif à la révision de la LMI, élaboré par le Conseil fédéral, est convaincante. Néanmoins, dans sa prise de position détaillée du 14 juin 2004, economieuisse a plaidé pour une exploitation totale de la compétence constitutionnelle ancrée dans l'article 95, alinéa 2, première phrase. Aussi, le transfert d'une activité dépendant d'un monopole cantonal ou communal à une entreprise privée doit se faire exclusivement dans le cadre d'un appel d'offres. Il importe aussi



Rudolf Walser,  
membre de la direction

de vérifier s'il serait judicieux de remplacer le droit de recours accordé à la Comco par un droit dispositif contre les restrictions de l'accès au marché inadmissibles. Il est avéré en effet que l'exécution de la loi sur le marché intérieur par la voie du droit de recours est difficile.

### Craintes inutiles

Au sein même de l'économie, certains craignent un nivellement général vers le bas contraire aux intérêts des consommateurs et

des patients, essentiellement dans les secteurs de la construction et de la santé. Ces craintes concernent principalement les secteurs de la construction et de la santé. Il faut relativiser ces craintes, car on peut partir du principe que les normes de sécurité sont élevées et relativement uniformes. Il n'existe pas de différence de qualité significative d'un canton à l'autre qui motive un refus de la libéralisation de l'accès au marché.

### Potentiel d'innovation

D'une manière générale, le Conseil fédéral a choisi la bonne approche dans son projet de révision. Il entend créer un espace économique uniforme dans le cadre de ses compétences constitutionnelles. Il n'aspire pas à centraliser les réglementations de la politique économique auprès de la Confédération. Préserver la diversité des cantons (concurrence systématique) en admettant l'équivalence des différentes réglementations cantonales renferme un potentiel d'innovation supérieur à une centralisation des compétences. Le projet mérite un soutien total dans l'intérêt d'un renforcement de la concurrence et donc des facteurs de croissance.

@ rudolf.walser@economieuisse.ch

### Point fort

Dix ans de TVA: pour les membres d'economieuisse, les défauts l'emportent sur les avantages.

Page 2 ►

### Nouveau record

Le fossé entre les dépenses sociales et le produit intérieur brut continue de s'agrandir.

Page 3 ►

### Economies d'énergie

Pour l'entreprise IFV HARTMANN, la mise en oeuvre d'une politique énergétique active est primordiale.

Page 3 ►

### Portrait d'une PME

Andermatt Biocontrol, spin-off de l'EPFZ, est actuellement leader en Suisse des produits phytosanitaires biologiques.

Page 4 ►

# Dix ans de TVA, mais pas de quoi faire la fête

**Un sondage sur la TVA réalisé auprès des membres d'économiesuisse révèle le sentiment mitigé des entreprises suisses. Les problèmes pèsent plus lourd que les points positifs.**

Il y a dix ans, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) se substituait à l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). A l'occasion de cet «anniversaire», le Conseil national a exigé du Conseil fédéral un rapport sur ces années d'expérience avec la TVA. L'AFF a récemment réalisé une consultation auprès d'organisations concernées, dont economiesuisse.

## Le principe a fait ses preuves

Quelles conclusions peut-on tirer du passage de l'ICHA à la TVA? Quelles sont les faiblesses et les défauts de la TVA? Comment simplifier le système? Quelles sont ses conséquences, notamment pour la place économique suisse? La réponse comporte deux volets. Pour la majorité des entreprises, la TVA constitue un pas concret vers une optimisation de la compétitivité, mais son application pose problème.

La situation s'est surtout améliorée dans le secteur de l'industrie. La suppression de la «taxe occulte» a optimisé la compétitivité et le changement a fait disparaître les inconvénients de l'ICHA pour les exportateurs. Le taux de TVA, encore relativement bas en comparaison européenne, est un des atouts de la place économique.

## Défauts majeurs

Les principaux problèmes concernent davantage la pratique que le système lui-même. Les critiques exprimées dans le sondage: les autorités fiscales n'ont pas tenu leur promesse d'introduire un impôt sur la consommation facile d'emploi. L'applicabilité, la sécurité juridique et l'efficacité sont insuffisantes. Le formalisme excessif et l'arbitraire sont monnaie courante. Les contractions sont nombreuses dans un arsenal législatif excessivement complexe

et abscons, foisonnant d'exceptions qui sont sources d'erreurs dans les décomptes et aboutissent à des amendes fiscales parfois lourdes de conséquences pour les PME. L'harmonisation avec d'autres formes d'impôt et avec les règles en vigueur dans l'UE est insuffisante. L'attitude des autorités fiscales est souvent méfiante et agressive...etc. La liste est longue. Pour le secteur des services financiers en outre, la TVA constitue aussi une charge importante en raison d'une exonération bien théorique.

## Les souhaits des entreprises

D'une manière générale, les entreprises souhaitent une diminution des formalités, un assouplissement du système et une meilleure applicabilité. Les exigences spécifiques portent sur l'établissement de taux préalables forfaitaires réalistes, le relèvement de la limite en termes de chiffre d'affaires pour l'imposition du solde, l'amélioration de l'imposition des groupes, l'introduction de taux d'intérêt et de forfaits conformes à la pratique sur les marchés et dans les différents branches et celle de forfaits pour la perception préalable de la TVA. Les prescriptions, exceptions et exigences en matière de pièces justificatives devraient être radicalement réduites pour se concentrer sur l'essentiel. En cas d'erreur, l'administration devrait adopter une attitude moins hostile envers les entreprises. Pour ce qui est des contrôles fiscaux, ils

devraient se dérouler de manière plus efficace et sur la base d'une coopération. Enfin, les experts des milieux économiques devraient être invités à participer à l'amélioration du système.

## Attentes

Dix ans de croissance sans frein de la législation et des prescriptions administratives, ça suffit. Dorénavant, il faut remettre l'accent sur la neutralité en termes de concurrence et le maintien de l'attrait de la place économique. Cela signifie qu'il faut adapter le système pour tenir compte des besoins des entreprises, mais aussi renoncer à différencier davantage les taux d'imposition. Cela implique également de n'accepter d'éventuelles futures hausses d'impôt qu'à la condition qu'elles soient indispensables et accompagnées d'une baisse correspondante des impôts directs. Sans cela, l'attrait fiscal de la Suisse continuera de fondre.

Anticipant les réactions des entreprises, l'AFF a déjà réagi: elle a mis sur pied cette année un organe consultatif, dans lequel economiesuisse est aussi représentée, qui examinera dorénavant les réglementations relatives à la TVA et formulera des recommandations dans l'optique d'une «TVA facile d'application». Il faut espérer que l'administration prendra au sérieux le travail de cet organe.

@ frank.marty@economiesuisse.ch



TVA: la fin de la taxe occulte pour l'industrie, le début des problèmes pour tout le monde.



Le vice-premier ministre Zeng Peiyan et le président d'économiesuisse Ueli Forster.

## Rencontre Suisse-Chine de haut niveau

**Le 13 juin, des représentants de l'économie suisse a rencontré à Zurich une délégation chinoise de haut rang emmenée par le vice-premier ministre Zeng Peiyan. Objectif de cette rencontre: s'informer des relations économiques bilatérales et les approfondir.**

Les entreprises suisses ont procédé à d'importants investissements en Chine ces dernières années et renforcé leurs relations commerciales. Les échanges directs de marchandises se sont élevés à 5 milliards de francs en 2003. Le développement impressionnant et la forte croissance chinoise – qui porte toutefois en elle les germes de certains risques (approvisionnement en électricité, inflation, monnaie) – fait que l'industrie d'exportation et les investisseurs suisses pourront continuer d'en exploiter le potentiel à l'avenir. Des relations bilatérales de bonne qualité et des conditions-cadre stables jouent à cet égard un rôle important.

Le président d'économiesuisse Ueli Forster a emmené la délégation économique suisse, de concert avec la Société Suisse-Chine et la Chambre de commerce Suisse Chine. Le vice-premier ministre Zeng, à la tête d'une délégation de hauts fonctionnaires, s'est exprimé sur la situation politique et économique de son pays. Les discussions qui ont suivis ont porté avant tout sur les possibilités d'investissements suisses en Chine et le raffermissement des relations économiques. Tant economiesuisse que la délégation chinoise ont jugé la rencontre très positive.

# Le fossé entre les dépenses sociales et le PIB se creuse

**Le fossé entre les dépenses de sécurité sociale et la croissance économique se creuse. Le taux des dépenses sociales a atteint un nouveau record.**

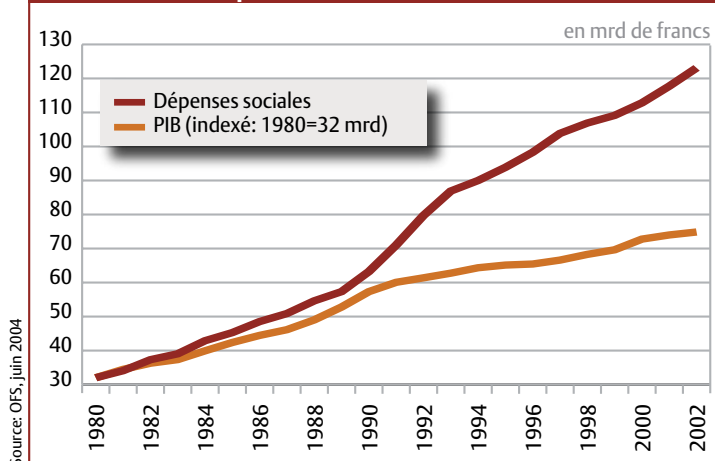
En 2002, les dépenses totales de sécurité sociale ont atteint 123 milliards de francs. Ce montant représente une hausse de 4,6% par rapport à 2001. Le taux de dépenses sociales a donc enregistré un nouveau record en passant de 27,8% en 2001 à 28,8% en 2002.

Depuis le début des années 1990, les dépenses de sécurité sociale augmentent davantage que le produit intérieur brut. Les dépenses sociales totales ont presque doublé en l'espace de douze ans. Par conséquent, la Suisse consacre une part croissante de son PIB à la prévoyance sociale. Le taux de dépenses sociales représentait

ainsi 28,8% du PIB en 2002, contre 19,3% en 1990. Le taux de dépenses sociales de la Suisse était déjà supérieur à la moyenne européenne en 2001. L'origine de cette évolution réside principalement dans les dépenses élevées de l'assurance chômage et de l'assurance invalidité. La mise en place de la prévoyance professionnelle s'est également traduite par une croissance des dépenses supérieure à la moyenne. La hausse des dépenses d'assurance maladie joue aussi un rôle. En 2002, 43% des prestations en faveur des assurances sociales étaient consacrées à la prévoyance vieillesse, 25,7% à la maladie et aux soins de santé, 13,2% à l'invalidité, 6,1% aux survivants, 5,2% aux familles et 3,5% au chômage.

Les perspectives de la Suisse en tant qu'Etat social sont tout

Fossé entre les dépenses sociales et le PIB



Source: OFS, juin 2004

sauf roses. Les coûts supplémentaires engendrés par le vieillissement de la population seront perceptibles seulement dans dix, voire vingt ans, lorsque les générations des années à forte natalité de l'après-guerre atteindront l'âge de la retraite. Faute d'adapter les prestations à temps, la situation risque d'échapper à tout contrô-

le. Par rapport aux générations futures, il serait irresponsable de se montrer trop confiant ou d'exiger une extension des prestations. Dans ce domaine, la dernière idée à «quatre sous» consiste à réclamer l'institution d'une 13e rente AVS.

@ brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

Agence de l'économie pour l'énergie

## IVF HARTMANN AG exploite l'air chaud

**La société IVF HARTMANN AG à Neuhausen est un des principaux fournisseurs de produits médicaux de Suisse depuis plus de 130 ans. La mise en œuvre d'une politique environnementale active est très importante pour cette entreprise traditionnelle.**

«Toute personne qui recherche le succès commercial assume une responsabilité écologique.» IVF HARTMANN AG relève le défi – depuis le choix des matières premières et des processus de production fondés sur des considérations écologiques jusqu'au conditionnement des produits et recyclage des déchets. Depuis 2002, IVF HARTMANN AG est membre du groupe Modèle Energie Winterthur-Schaffhausen de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc). L'entreprise soutient ainsi les objectifs environnementaux que la Suisse s'est fixés dans le cadre

du protocole de Kyoto.

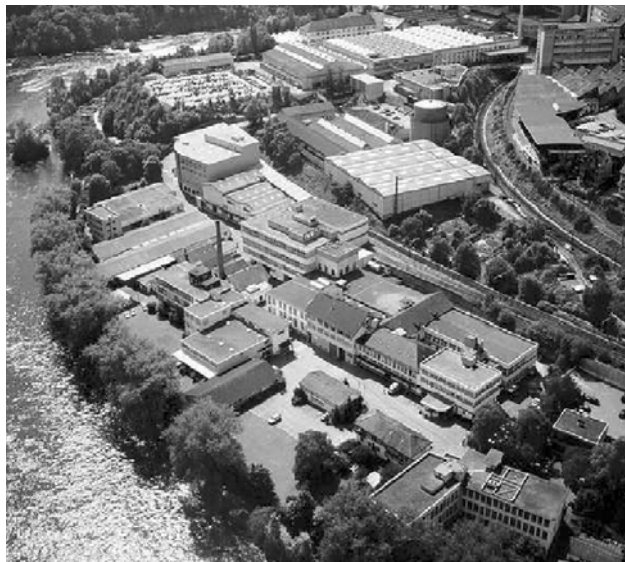
Comptant 318 employés en 2003, IVF HARTMANN AG est un des principaux employeurs dans la région de Schaffhouse. Ses activités de production principales sont la fabrication de produits d'hygiène en coton et en ouate et de différents types de gaze pour pansements. Dotée d'un solide secteur de recherche-développement, l'entreprise est devenue un centre de compétences pour le groupe international HARTMANN, réputé pour ses pansements modernes – des idées qui guérissent et qui soignent.

La ouate est un produit naturel. Le coton est lavé

et blanchi. Les flocons de ouate mouillés passent ensuite dans un séchoir, comparable à un séchoir à linge, où la chaleur nécessaire arrive sous forme de vapeur. Par le passé, l'air chaud et humide évacué par le séchoir était libéré dans l'environnement. Aujourd'hui, il retourne

dans le système après avoir passé dans un récupérateur de chaleur. Celui-ci consiste essentiellement en un tube de verre qui fait office d'échangeur de chaleur et ramène dans le séchoir une partie de l'air évacué d'une température de 70° C environ. Ainsi, la batterie de chauffe utilise moins d'énergie. L'investissement total se monte à 63 000 francs, avec un délai d'amortissement de sept ans environ.

Par de telles mesures, l'AEnEc et les entreprises participantes poursuivent un but commun: réduire les émissions de CO2 en maintenant, voire en optimisant l'efficacité énergétique.



L'entreprise IVF HARTMANN AG à Neuhausen au bord du Rhin.

# Des mécanismes naturels contre les parasites

Martin Andermatt n'osait probablement pas espérer le succès lorsque sa femme et lui créèrent l'entreprise «Andermatt Biocontrol». Entreprise autonome créée à partir d'un projet de l'EPF, Andermatt Biocontrol emploie maintenant plus de 50 personnes. Premier fournisseur de produits phytosanitaires biologiques, elle a généré un chiffre d'affaires de 7,7 mio.fr. l'an dernier.

Lucerne, l'entreprise ne compte pas que des producteurs de fruits parmi ses clients. Sa clientèle mondiale croissante comprend notamment des apiculteurs, des jardiniers amateurs et des jardiniers de cimetière.

## Débuts modestes

Tout a commencé très modestement. Martin Andermatt était un ingénieur en agronomie frais émoulu de l'EPFZ quand il s'est intéressé aux produits phytosanitaires biologiques. Son professeur de l'époque l'a encouragé à faire de la recherche-développement dans ce domaine. Les premiers essais sur le terrain avec la pyrale des pommes ont été réalisés en 1987 avec du matériel produit dans un appartement d'Oberglatt (ZH). Autorisé à commercialiser le «Madex», Martin Andermatt a réalisé un chiffre d'affaires de 55 000 francs l'année suivante. Plus tard, Isabel, sa femme – vétérinaire – et lui ont déménagé à Grossdietwil et ont poursuivi la production dans une ancienne ferme. Pourquoi avoir choisi la campagne lucernoise? C'est un pur hasard d'après Martin Andermatt. «La ferme répondait à nos besoins.» L'entreprise a été scindée en deux l'an dernier. Deux sociétés anonymes sont nées «Andermatt Biogarten» et «Andermatt Biovet». La première fournit les jardiniers et les ménages, la seconde les apiculteurs et les propriétaires d'animaux. Cela permet



L'entreprise agrandit ses bureaux, ses entrepôts et ses locaux de production.

de mieux cibler les activités en fonction des besoins des clients.

## Concurrence intense

Le boom du bio s'est traduit par l'arrivée d'un grand nombre de concurrents sur le marché des produits phytosanitaires biologiques, bien que les marges y soient plutôt petites. Martin Andermatt explique ce phénomène par la production qui nécessite une main d'œuvre nombreuse, la complexité du domaine des produits phytosanitaires et l'importance du conseil. En conséquence, la pression concurrentielle est devenue très forte dans ce secteur. L'agronome attribue le succès de son entreprise au nombre de solutions que propose Biocontrol. L'offre est garantie grâce aux investissements importants dans la recherche-développement et la proximité avec les hautes écoles.

me des produits Biocontrol est très vaste. Le fait que sa clientèle compte davantage d'agriculteurs non bio que d'agriculteurs bio rend M. Andermatt confiant: «Les agriculteurs privilégiant la production intégrée utilisent des produits biologiques quand leur rapport coût-utilité est meilleur que celui des méthodes conventionnelles.» Cela prouve que nombre de produits Biocontrol n'ont pas à craindre la comparaison avec le coût des produits traditionnels. Par contre, les nombreux obstacles à l'enregistrement de nouveaux produits inquiètent M. Andermatt. On pourrait penser que cette situation ne présente que des avantages pour Biocontrol, car plus les barrières bloquant l'accès à un marché sont élevées, plus les entreprises actives dans la branche se sentent en sécurité. Ce n'est pas le cas. Il arrive toujours un moment où il faut renouveler une gamme de produit, aussi large soit-elle. Les coûts d'enregistrement des nouveaux produits seront énormes.



L'idée de combattre les parasites avec des moyens naturels n'est pas nouvelle. Dans les ouvrages spécialisés, les scientifiques parlent depuis longtemps des moyens phytosanitaires biologiques comme le recours à des virus des insectes. Cependant, Martin Andermatt a été le premier à concrétiser cette idée dans la production de denrées alimentaires. Il a fait œuvre de pionnier en commercialisant son produit «Madex». Ce produit est utilisé contre la pyrale des pommes qui peut détruire jusqu'à la moitié d'une récolte. Cet insecte – la chenille d'un papillon – a des ennemis naturels dont un virus que Biocontrol cultive en masse. Sur les pommes, Madex affiche un taux de succès de 97%. L'assortiment de Biocontrol comprend plusieurs centaines de produits, dont des nids d'hirondelle. Installée à Grossdietwil dans le canton de



Martin Andermatt, fondateur des entreprises du groupe Andermatt.

## Pas seulement les agriculteurs bio

M. Andermatt a un sentiment mitigé quant à l'avenir. La gam-

## Trois souhaits de politique économique de Martin Andermatt

### 1 Enregistrement des produits phytosanitaires biologiques

Les obstacles à l'autorisation des produits phytosanitaires biologiques sont proportionnellement très élevés par rapport à la taille du marché. Si la nouvelle ordonnance sur les produits phytosanitaires n'améliore pas la situation, il existe un risque qu'aucune demande d'enregistrement ne soit déposée pour de nouveaux produits phytosanitaires biologiques.

### 2 Anglais

La majorité des enfants et des jeunes sont très motivés pour apprendre l'anglais. Laissons-les apprendre! Un pays orienté à l'exportation comme c'est le cas de la Suisse devrait se fixer pour objectif de former la majorité des enfants de telle manière qu'ils parlent couramment l'anglais quand ils quittent l'école.

### 3 Un conseiller fédéral chargé de réduire les textes législatifs

Tout le monde sait que nous croulons sous le poids des lois. Qui est responsable de trier et de réduire la masse de lois, ordonnances, etc.? Je souhaite la création d'un huitième conseiller fédéral et département chargé uniquement de réduire le flot de textes législatifs.



# Elargissement de l'Union européenne: quelles conséquences pour la Suisse?

Le 1er mai passé, dix Etats d'Europe centrale et de l'est sont entrés officiellement dans l'Union européenne. Quelque six mois après leur intégration formelle, le Forum Europe de Lucerne organise une manifestation sur la question de l'élargissement et de

ses implications pour notre pays. Des spécialistes de haut niveau donneront leur point de vue; parmi ceux-ci figureront notamment le commissaire européen à l'élargissement, Günter Verheugen, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey et le ministre des affaires

étrangères lituanien Antanas Valionis. De nombreux représentants des milieux économiques et politiques de Lituanie, de Pologne, de Slovénie, de la République tchèque de Hongrie et de Suisse seront aussi présents.

La conférence aura lieu en al-

lemand avec traduction simultanée en anglais.

**Date: 18 octobre 2004, dès 09h20, KKL Lucerne**

Informations supplémentaires:



[www.europa-forum-luzern.ch](http://www.europa-forum-luzern.ch)



[info@europa-forum-luzern.ch](mailto:info@europa-forum-luzern.ch)

## Mots d'ordre pour le 26 septembre

Initiative populaire  
«Services postaux pour tous» **NON**

Révision des APG  
Assurance maternité **LIBERTE DE VOTE**

Acquisition de la nationalité  
Naturalisation de la deuxième génération **PAS DE MOT D'ORDRE**

Acquisition de la nationalité  
Naturalisation de la troisième génération **PAS DE MOT D'ORDRE**

## Nouvelle direction à l'Osec

L'Assemblée générale de l'Osec l'Office suisse d'expansion commerciale, a nommé le 17 juin passé un nouveau président du Conseil de surveillance en la personne de Rolf Jeker. Il succède au secrétaire d'Etat David Syz. La direction de l'organisation sera confiée à Daniel Küng. Pour economiesuisse, il est important que l'Osec soit en mesure de soutenir efficacement les entreprises suisses dans leurs efforts pour conquérir les marchés étrangers.

## Impressum

**Editeur:** economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3, **Téléphone** 022/786 66 81 **Téléfax** 022/786 64 50, **mail** vincent.simon@eonomiesuisse.ch; **Web:** www.eonomiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

## Documentation

- «dossierpolitique» Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- «Politique économique – Suisse 2004» Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Extension des accords bilatéraux aux nouveaux membres de l'UE: Un avantage pour la Suisse. Brochure gratuite.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Newsletter» Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie: perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- Concept des dépenses Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- «Europe – options pour la Suisse et réformes internes» Brochure, 48 pages, gratuite.
- «Point de repère» Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- «Service e-mail» Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- «Concept fiscal» Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- «Portrait d'eonomiesuisse» Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande  Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

## Consultations

### 15 juillet 2004

Consultation sur la révision de la Loi fédérale sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC)

Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

### 15 juillet 2004

Ordonnance sur les services de certification dans le domaine de la signature électronique et prescriptions techniques et administratives

Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

### 9 août 2004

Consultation sur la modification de l'ordonnance sur les denrées alimentaires du fait de la loi sur le génie génétique

Contact: menga.sandoz@eonomiesuisse.ch

### 15 août 2004

Consultation sur la Loi fédérale sur la politique régionale

Contact: rudolf.walser@eonomiesuisse.ch

### 10 septembre 2004

Consultation sur le décompte annuel de la taxe sur la valeur ajoutée

Contact: pascal.gentinetta@eonomiesuisse.ch

### 30 septembre 2004

Article constitutionnel sur l'éducation - Consultation sur les propositions de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN).

Contact: rudolf.walser@eonomiesuisse.ch

### 30 novembre 2004

Révision partielle du Code civil (droits réels immobiliers et droit du registre foncier)

Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch



Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse